



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nomination au service politique de France téléfition

Question au Gouvernement n° 3858

Texte de la question

NOMINATION AU SERVICE POLITIQUE DE FRANCE TÉLÉVISIONS

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. Monsieur le Premier ministre, à un an de l'élection présidentielle, la nomination, il y a quelques jours, d'un proche du chef de l'État à la tête du service politique de France Télévisions a suscité une surprise et un émoi bien légitime.

M. Pierre Cordier. Incroyable ! Même Mitterrand n'avait pas osé !

M. Maxime Minot. Je ne remets pas en cause le journaliste choisi ou ses qualités, lui qui se vante d'échanger par SMS à propos de The Voice avec le Président de la République le samedi soir.

Cependant, je m'interroge sur le timing de cette nomination hautement politique, qui intervient à quelques mois d'un rendez-vous démocratique tant attendu. Ce changement est d'autant plus surprenant que les équipes en place à la rédaction politique n'ont pas démerité et que leur professionnalisme ne peut être remis en cause.

Le Gouvernement ou l'exécutif a-t-il interféré dans cette nomination ? Ou serait-ce une volonté de la direction de France Télévisions de vouloir trop bien faire ? Les Français sont en droit de se poser la question. Dans un cas comme dans l'autre, cette nomination laisse planer un doute – voire inspire quelques soupçons – sur l'indépendance du service public.

M. Pierre Cordier. Eh oui ! On se croirait en mai 1981 !

M. Maxime Minot. Cela ne sert ni le Président de la République ni France Télévisions, dont la direction devrait davantage se préoccuper de la défense de France 4 – chaîne directement menacée, et pourtant essentielle pour la culture des plus jeunes – ou de la qualité des programmes du service public. Que de tambouilles internes dans l'optique des présidentielles !

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous rassurer quant à l'indépendance du service politique de France Télévisions et lever les doutes sur cette nomination ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Pierre Cordier. Georges Fillioud, où es-tu ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

M. Fabien Di Filippo. Ministre de la propagande !

Mme Roselyne Bachelot, ministre de la culture. Je peux vous rassurer concernant l'indépendance du service public de la télévision :...

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas la question !

Mme Roselyne Bachelot, ministrele Gouvernement n'a interféré en aucune manière dans la nomination de M. Cyril Graziani.

Mme Émilie Bonnivard. Les yeux dans les yeux ?

M. Fabien Di Filippo. C'est normal, c'est l'Élysée qui est intervenu !

Mme Roselyne Bachelot, ministre . Ce dernier a été nommé à la tête du service politique de France Télévisions par la direction générale. Il s'agit d'un journaliste, enquêteur et grand reporter parfaitement connu pour son intégrité et ses qualités professionnelles.

M. Pierre Cordier. Oui, mais pas pour sa neutralité, madame !

Mme Roselyne Bachelot, ministre . Très longtemps journaliste à France Inter, il travaille depuis huit mois sur la chaîne France Info, diffusée sur le canal 27 de la télévision numérique terrestre.

En outre, je vous indique que le respect du pluralisme, de la pluralité de l'information et de l'impartialité de celle-ci font bien entendu l'objet de toute la vigilance de la direction générale de France Télévisions...

M. Pierre Cordier. Georges Fillioud tenait le même discours en 1982 !

Mme Roselyne Bachelot, ministreet, surtout, du Conseil supérieur de l'audiovisuel, garant de l'indépendance du service public de l'information. J'ai toute confiance en M. Cyril Graziani pour remplir, avec le maximum de ses qualités professionnelles, la tâche qui lui est confiée. Je relève qu'il a reçu le soutien du Syndicat national des journalistes de France Télévisions, syndicat de journalistes majoritaire au sein de France Télévisions. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Et alors ?

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot.

M. Maxime Minot. Madame la ministre, votre réponse ne parvient pas à masquer votre embarras *(Sourires sur les bancs du groupe LR. – Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.)* France Télévisions appartient à l'ensemble des Français, et doit parler à chacun d'entre eux en faisant preuve, d'abord et avant tout, de loyauté à leur égard, et non envers le pouvoir en place.

Mme Émilie Bonnivard. Très juste !

M. Maxime Minot. Cela n'est ni digne de sa mission ni acceptable dans une démocratie comme la nôtre.

M. Fabien Di Filippo. Les copains et les coquins !

M. Pierre Cordier. Oui !

M. Maxime Minot. Prenez garde à ne pas laisser perdurer une situation ou des pratiques qui jetteraient le discrédit sur le service public, surtout à un an des élections présidentielles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Eh oui !

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3858

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)